



PLAN DE CONTINGENCE DE LA COMMUNE DE CROIX-DES-BOUQUETS ALEAS HYDROMETEOROLOGIQUES SAISON 2021



Document augmenté et révisé par COOPI en novembre 2020, dans le cadre du projet : None left behind – Enhancing disaster preparedness, disaster mitigation and emergency reaction of local population and Civil Protection in Port-au-Prince area, Haïti.

72OFDA-G-19-GR000026 en collaboration avec la DPC. Avec le support financier de l'USAID/OFDA.

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
1 CONTEXTE GLOBAL DU PLAN DE CONTINGENCE.....	5
1.1 Objectifs généraux du plan	5
1.2 Objectifs spécifiques.....	5
1.3 Méthodologie de préparation	5
1.4 Portée et limites.....	6
2 DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE LA CROIX-DES-BOUQUETS.....	6
2.1 Contexte géographique et démographique.....	6
2.2 Contexte économique et social	7
2.3 Contexte sanitaire.....	7
2.4 Sécurité alimentaire et nutrition.....	7
2.5 Zonage et habitat	8
2.6 Eau, énergie, infrastructures et communications.....	8
2.7 Education	9
2.8 Des installations de secours.....	9
3 III- ANALYSE DES RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES.	10
3.1 Principaux risques liés aux phénomènes hydrométéorologiques de la commune.....	10
3.2 Impacts des catastrophes sur la section communale	11
3.3 Identification des poches de vulnérabilité locales (facteurs de vulnérabilité).....	14
4 CAPACITES DE REPONSE DE LA COMMUNAUTE EN CAS DE DESASTRE.....	14
4.1 Inventaire des ressources	14
4.1.1 Organisations Non gouvernementales intervenant dans la Commune de la Croix-des-Bouquets 14	
4.2 Identification des abris d'urgence	16
Liste d'identification des abris d'urgence.....	16
4.3 Forces et faiblesses des structures institutionnelles liées à la GRD.....	19
4.3.1 Forces institutionnelles et organisationnelles.....	19
4.3.2 Faiblesses institutionnelles et organisationnelles.....	19
4.4 Préparation de la population locale.....	20

4.5	Leçons apprises de la période 2016-2019	20
4.6	Contexte général de la saison 2020.....	21
4.6.1	Noms retenus pour les cyclones en 2020	21
5	SCENARIO ET HYPOTHESES DE PLANIFICATION.....	23
5.1	Scenario pour un cyclone de catégorie 3.....	23
5.2	Objectifs et stratégies de réponse	26
6	CADRE DE COORDINATION DE LA REPONSE	30
6.1	Organigramme du processus de la réponse	30
6.2	Activation du plan.....	31
6.3	Les phases du plan de contingence	31
6.4	Organigramme et Gestion du Centre d’Opération d’Urgence	32
	Téléphone	35
	Personne contact	35
	Téléphone	36
	Personne contact	36
	Téléphone	36
	Personne contact	36
6.5	ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR LA GESTION DE L’URGENCE PAR COORDINATION OU AIRE.....	37
7	PROCEDURES D’ALERTE AU NIVEAU LOCAL/ CHAINE DE COMMUNICATION.....	39
	Transmission des bulletins d’alerte.....	41
7.1	Chaîne de communication au niveau local.....	42
7.1.1	Information descendante c’est-à-dire de haut en bas	42
7.1.2	Information remontante c’est-à-dire de bas en haut.....	43
8	ANNEXE	44

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASEC	: Assemblée des Sections communales
CASEC	: Conseil Administratif des Sections communales
CLPC	: Comité Local de Protection Civile
CNGRD	: Conseil National de Gestion des Risques et des Désastres
CNSA	: Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire
COU	: Centre d'Opération d'Urgence (voir COUN)
COUL	: Centre d'Opération d'Urgence Local
COUC	: Centre d'Opération d'Urgence Communal
COUD	: Centre d'Opération d'Urgence Départemental
COUN	: Centre d'Opération d'Urgence National
CRS	: Catholic Relief Services
CTD	: Coordonnateur Technique Départemental (Protection Civile)
DPC	: Direction de la Protection Civile/MICT
EIC	: Equipe d'Intervention Communautaire
EVC	: Evaluation des vulnérabilités et des capacités
FNGA	: Fondation Nouvelle Grand 'Anse
GRD	: Gestion Risques et Désastres
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
NFI	: Non Food Item (Produit non alimentaire)
OCHA	: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OFDA	: Office of US Foreign Disaster Assistance
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OCB	: Organisation Communautaire de Base
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SPGRD	: Secrétariat Permanent de la GRD

SAP	: Système d'Alerte Précoce
SNGRD	: Système National de Gestion des Risques et des Désastres
SIMEX	: Exercice de Simulation
USAID	: Agence des Etats Unis pour le Développement International

1 CONTEXTE GLOBAL DU PLAN DE CONTINGENCE

1.1 Objectifs généraux du plan

Le présent plan vise à atteindre les objectifs généraux suivants :

- Faciliter l'organisation des mécanismes de réponse en situation de catastrophes naturelles dans la commune de la Croix-des-Bouquet.
- Garantir une réponse rapide, coordonnée et efficace aux personnes affectées par d'éventuels désastres.

1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le Plan de Contingence Communal, dans le cadre du scénario retenu, a comme objectifs spécifiques :

- Définir et responsabiliser qui fait quoi et comment en cas d'urgence ;
- Etablir l'inventaire des ressources disponibles ;
- Déterminer les besoins non couverts et les ressources à mobiliser ;
- Identifier les actions à entreprendre de façon coordonnée par tous les acteurs et partenaires du SNGRD incluant les stratégies pour l'accès aux ressources disponibles ;
- Favoriser l'utilisation rationnelle des ressources disponibles pour la relance des activités le plus vite que possible.

1.3 Méthodologie de préparation

Ce document est le résultat de plusieurs activités réalisées dans la communauté. D'abord, un atelier a été réalisé sous forme de focus group avec les membres du CCPC, incluant autorités locales et les équipes d'intervention communautaires ce qui a permis de mieux cerner les risques existant par ordre de degré de matérialisation dans la communauté. Cet atelier a permis de collecter les informations essentielles à l'élaboration du document. Comme source secondaire, le document « Plan de Contingence Communal de la commune, juillet 2010 », a été utilisé et les expériences récentes de tous en matière de désastres ont été prises en compte. En ensuite, le plan de contingence a été consulté et validé par l'ensemble des acteurs opérant au niveau de la commune.

Donc, ce Plan est donc le résultat d'un processus dynamique et participatif permanent, de concertation et de réflexion sur la stratégie d'élaboration et les éléments de contenu, tout en mettant l'accent sur l'évolution des facteurs de vulnérabilité naturels, socio-économiques et politiques de la commune.

1.4 Portée et limites

Les moyens du Comité Communal de la protection civile (CCPC) sont encore très limités. Le comité anticipe des contraintes majeures si le scénario prévu dans le Plan se matérialise. La réalisation des objectifs dépend en très grande partie des actions parallèles de renforcement des capacités devant être menées au niveau départemental et national et par les secteurs d'appui. En plus, ce plan de contingence tient compte seulement les aléas hydrométéorologiques et ses corollaires. Les hypothèses formulées et la planification conçues ont rapport seulement avec la municipalité de la Croix-des-Bouquets. Etant donné que le document n'est pas figé, il pourra aussi prendre en compte tous les événements adverses qui auront à se produire dans la commune.

2 DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE LA CROIX-DES-BOUQUETS.

2.1 Contexte géographique et démographique

- La commune de la Croix-des-Bouquets se trouve dans le département de l'Ouest, elle est le chef-lieu de cet arrondissement qui porte son Nom. Elle est située à 10 km (à vol d'oiseau) de la Capitale. Elle a une superficie de 672.82 km², repartie entre le centre-ville et 10 sections communales : 10e des Orangers, 2e des crochus, 1ère des Varreux, 2e des Varreux, et le centre-ville, 1ère Petit Bois, 2e Petit Bois, 3e Petit Bois, 1ère Belle Fontaine, 2e Belle Fontaine, 3e Belle Fontaine. Elle a une population de plus de 375000 Habitants¹.
Par sa position Croix-des-Bouquets est une commune stratégique ; elle constitue le passage obligé pour se rendre, à partir de la capitale vers plusieurs départements tels que : (Artibonite, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est) et vers la république Dominicaine.
- Croix-des-Bouquets s'étend entre les montagnes du Trou d'Eau au nord et le massif de la Selle au sud. Elle occupe 65% de la superficie de la plaine du Cul-de-sac (36 480 ha). Cela dit, cinq de ses sections communales se situent en montagne (10e des Orangers, 2e des Crochus au nord ; 1ère Belle Fontaine, 2e Belle Fontaine, 3e Belle Fontaine au sud) et cinq plus le centre-ville en plaine (1ère des Varreux, 2e des Varreux, 1ère Petit-Bois, 2e Petit-Bois, 3e Petit-Bois). Elle est parcourue par deux grandes rivières, un ensemble de sources et une grande quantité de ravines sèches (425 environ) alimentant deux grands bassins versants. Cette position naturelle de la Croix-des-Bouquets constitue une vulnérabilité majeure par rapport aux menaces hydrométéorologiques et géotechniques (cyclone et tempête, forts vents, fortes pluies, débordement et crues de rivières, inondations, éboulement, affaissement, glissement de terrain, effondrement, séisme).
- Une situation environnementale alarmante

¹ Données statistiques disponibles à la mairie de la Croix-des-Bouquets. Ce chiffre comprend l'ensemble des déplacements (de la zone métropolitaine de Port-au-Prince vers la Croix-des-Bouquets) dus au séisme du 12 janvier 2010. Cependant, à cause de l'urbanisation rapide de la zone de Canaan ce chiffre peut-être très loin de la réalité.

L'ampleur et la sévérité des récentes catastrophes enregistrées en Haïti, et à la Croix-des-Bouquets en particulier, sont, sans conteste, liées au niveau de dégradation de l'environnement et aux changements climatiques. En effet la couverture forestière, de 18% dans les années 1950, est passée à moins de 2% en 2007 selon les données techniques disponibles au CNIGS. Cela signifie que les mornes de la Croix-des-Bouquets ont subi le rythme d'une érosion accélérée. Les conséquences immédiates sont des crues, des inondations, des glissements de terrain, des éboulements, la diminution des eaux d'infiltration, l'augmentation du ruissellement, l'appauvrissement des récoltes, l'augmentation de la vulnérabilité à l'érosion par ruissellement, etc.

2.2 Contexte économique et social

Haïti fait partie du pays le moins développé de l'hémisphère occidental, la réalité sociale économique de la commune de la Croix-des-Bouquets n'est pas trop différente du reste du pays. La commune peut diviser en deux parties, une partie rurale et une partie urbaine. Les principales activités des habitants des zones rurales restent l'agriculture et l'élevage. Cependant les pratiquants de ces deux secteurs d'activités font face à de grandes difficultés. D'abord les agriculteurs font face au problème d'accessibilité des zones rurales. Ce qui entraîne des pertes, de gaspillage de produits récoltés, en particulier des fruits. On peut aussi énumérer les problèmes de sécheresses enregistrés ces dernières années dans les périodes de plantation ; Le prix exorbitant des semences et des mains d'œuvres ; les problèmes de parasites dans les plantes et les dégâts causés par le passage répété des cyclones ou d'autres phénomènes hydrométéorologiques de grande magnitude.

Ensuite le secteur de l'élevage connaît aussi par mal de difficultés telles que : des épidémies de maladies. Tout comme le secteur de l'agriculture le secteur de l'élevage est aussi très touché lors du passage des cyclones ou d'autres phénomènes hydrométéorologiques.

2.3 Contexte sanitaire

Sur le plan sanitaire, la situation de la section est aussi critique. Il y a une très mauvaise gestion des déchets, et des eaux usées. Cet état de fait entraîne souvent des cas épidémie de maladies diarrhéiques et de fièvres telles que : la malaria, la typhoïde, la dengue...

Seulement 12% des institutions sanitaires de la commune sont publiques. Cette réalité complique la situation de la masse appauvrie de la commune.

2.4 Sécurité alimentaire et nutrition

Comme déjà décrit dans le contexte économique et social, les principales sources de revenu de la population sont l'agriculture et l'élevage. Et ces deux sources de revenu ne sont pas suffisantes pour assurer la disposition de nourriture en qualité et en quantité suffisante à cause des maladies et pertes dans les activités d'élevage et des pratiques agricoles archaïques. La sécheresse qui s'accélère chaque année à cause du contexte globale du changement climatique, sans négligé le

problème de chômage et la cherté de la vie rend la question de sécurité alimentaire plus difficile pour la population de la commune de la Croix-des-Bouquets.

2.5 Zonage et habitat

Le comité communal, en vue d'une meilleure gestion des urgences, a divisé la commune de Croix-des-Bouquets en onze (12) blocs, en tenant compte de la répartition des sections communales :

10e des Orangers

2e Petit-Bois

2e section des Crochus

3e Petit-Bois s

Varreux 1

1ère Belle Fontaine

Varreux 2

2e Belle Fontaine

1ère Petit-Bois

3e Belle Fontaine

Centre-ville de Croix-des-Bouquets

Canaan

Tôle ou béton prédomine dans le bâti, suivant qu'on est au centre-ville ou dans les sections communales. Les constructions ne sont généralement pas conformes aux normes ; elles sont donc à risques d'incendie, de séisme, de crues, d'inondation, de forts vents, d'éboulement ou de glissement de terrain. Les zones résidentielles occupent 55% du centre-ville et 25 à 65% des sections communales ; les zones commerciales varient de 5 à 40% dans toute la commune qui abrite le plus gros marché de bétail d'Haïti. Les activités industrielles constituent 5 à 10% des occupations des habitants, tandis que l'agriculture et l'élevage, absents au centre-ville, représentent entre 25 et 60% des activités de la plupart des sections communales. L'artisanat se développe peu à peu ; la commune est le plus grand centre de métal découpé du pays, sinon de la Caraïbe. Les pratiques religieuses, qu'il s'agisse du vodou ou des cultes réformés, sont très présentes.

La population est relativement stable. Elle a augmenté après l'année 2004 ainsi qu'après le séisme de janvier 2010. Suivant les saisons, elle se concentre dans les maisons, les écoles, les bureaux publics, les églises, les temples vaudou, les installations sanitaires, les magasins/quincailleries, aux marchés.

2.6 Eau, énergie, infrastructures et communications

Plusieurs routes importantes traversent Croix-des-Bouquets : la route nationale no. 1 vers l'Artibonite et le grand Nord, la route nationale no. 3 vers le département du Centre, la route nationale no. 4 vers la République Dominicaine, le boulevard Toussaint Louverture vers la commune de Tabarre, la route Neuf reliant Cité Soleil à la nationale no. 1. Toutes sont asphaltées.

Les ponts (Tabarre, Croix-des-Missions et route neuf.) installés sur les rivières qui traversent la commune constituent les points de vulnérabilité. La commune n'a pas de gares routières ni d'aéroports. Mais chaque section communale comporte des espaces en terre battue pouvant être utilisés pour

l'atterrissage d'hélicoptères. Le port de Cité Soleil (ouest) peut être utilisé comme alternative en cas d'urgence.

Les services d'eau, d'électricité, de téléphonie et plusieurs pompes à essence fonctionnent mais sont à risques.

2.7 Education

L'enseignement fondamental et secondaire (environ 400 établissements) prédomine à la Croix-des-Bouquets. Les centres professionnels et universitaires se situent un peu plus loin, dans la capitale, Port-au-Prince.

Comme dans tout le système éducatif haïtien, les curricula ne comportent pas d'unités pédagogiques relatives à l'identification des risques ni aux mesures à prendre pour s'en protéger. Ni écoliers ni enseignants n'ont non plus appris à développer une relation harmonieuse avec leur environnement. Aussi participent-ils à l'affaiblissement de leur espace vital.

La perte de mémoire (la fréquence et l'ampleur des menaces sont souvent oubliées au fil des ans), la perception du surnaturel, la résignation (Dieu est bon, il ne permettra pas que telle menace emporte une famille, une localité, une ville entière ; pas de peine sans secours ; personne ne peut échapper au châtement des lwa ; le je-m'en-foutisme ; personne ne peut dompter la nature ; on n'y peut rien), la perception des relations avec les autres (pas de buts communs : chak koukouj klere pou je w), autant d'idées, de visions, de traditions et de valeurs qui traversent l'éducation et qui portent citoyens, acteurs/décideurs et communautés à négliger les actions/mesures de prévention et de préparation dans leurs prises de décisions.

2.8 Des installations de secours

Un commissariat et plusieurs sous-commissariats de police fonctionnent dans la commune, au centre-ville, à Bon Repos (2ème Varreux), au Mòn Kabrit et à Corail. Deux grandes installations pouvant accueillir de grandes quantités de gens (Ranch de la Croix-des-Bouquets, ACORP Haïti) peuvent être utilisés en cas d'urgence. Des entrepôts existent dans chaque section communale.

3 III- ANALYSE DES RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES.

3.1 Principaux risques liés aux phénomènes hydrométéorologiques de la commune.

Cyclone	Inondation	Sècheresse	Mouvement de terrain (Glissement de terrain / éboulements et effondrement)
<p>Caractérisation de l'aléa : Ce phénomène est caractérisé par des vents violents, des pluies torrentielles et la montée des vagues de la mer.</p> <p>Fréquence : La commune est frappée par au moins un cyclone chaque cinq ans en moyenne.</p> <p>Intensité : <u>Moyenne</u></p> <p>Période : la période cyclonique débute le 1^{er} juin et termine le 30 novembre en général.</p>	<p>Caractérisation de l'aléa : Ce Phénomène est caractérisé par la submersion partielle d'une surface, zone habituellement sèche, par des eaux douces ou salées.</p> <p>Fréquence : Ce phénomène devient de plus en plus fréquent le centre-ville et les zones basses de la commune à cause des constructions anarchiques, les problèmes de drainages, la mauvaise gestion des déchets. Une simple pluie de quelques minutes peut produire une inondation.</p> <p>Intensité : entre moyenne et forte.</p> <p>Période : dans les mois de mars</p>	<p>Caractérisation de l'aléa : Ce phénomène est caractérisé par l'absence de pluie sur une période relativement long ; par des vents ; beaucoup de soleil et diminution du débit de certaines sources eaux.</p> <p>Fréquence : La commune est touchée par ce phénomène généralement dans les périodes de pluie, dans certaines zones en pente.</p> <p>Intensité : <u>Moyenne</u></p> <p>Période : du mois de mars au mois de Septembre.</p>	<p>Caractérisation de l'aléa : Ces phénomènes sont caractérisés par la descente d'une masse de terre sur une pente ; des chutes de blocs de roche plus ou moins homogènes depuis un sommet ou une pente.</p> <p>Fréquence : Chaque année</p> <p>Intensité : <u>Moyenne</u></p> <p>Période : ces phénomènes peuvent arriver à n'importe quel période de l'année dans les zones concernées, cependant, on les observe beaucoup plus dans les mois d'octobre, de novembre et</p>

	au mois d'aout et aussi dans les mois d'octobre à novembre.		de janvier.
--	---	--	-------------

Légende : Faible² ; Moyenne³ ; Forte⁴

3.2 Impacts des catastrophes sur la section communale

Possibles impacts sur des zones de la commune			
Alea	Impacts	Zones plus affectées	Estimation de la population vulnérable.
Cyclone	Perte en vie humaine ; Dégâts considérables sur l'habitat, sur l'environnement, sur les bétails et sur les jardins, les infrastructures routières, les réseaux de distribution d'eau.	Toute la commune en générale, en particulier les zones :	
		- 10 ^{ème} des Orangers	4000 personnes
		- 1 ^{ère} Belle Fontaine	3500 personnes
		- 3 ^{ème} Belle Fontaine	3 500 personnes
		- 2 ^{ème} Crochi	4000 personnes
		- Canaan	10000 personnes
Inondation	Perte en vie humaine ; Dégâts considérables sur l'habitat, sur l'environnement, sur les	- Varreux 2	6000 personnes
		- Plaine Michaud	485 personnes

²Faible= généralement la matérialisation de l'aléa provoque que des dégâts lèges sur la commune.

³Moyenne= Généralement la matérialisation de l'aléa provoque des dégâts considérables sur la section.

⁴ Fort = Généralement la matérialisation de l'aléa provoque des dégâts extrêmes sur la section.

bétails et sur les jardins, les infrastructures routières, les réseaux de distribution d'eau, pollution, épidémies de maladies.	- Petit Fond	198 Personnes
	- Négie	800 personnes
	- Gros Morne (Belle Fontaine)	1000 personnes
	- Bas Canaan	2000 personnes
	- Onaville 22	500 personnes
	- Bois Dumé	1000 personnes
	Butado (Varreux 2)	1000 personnes
	Varreux 2, zones « Tiginen ; Dèyè pòs ; Fuji »	23000 personnes.
	Lilavoie, Rosembert	2000 personnes

Sècheresse	Perte des récoltes, perte au niveau des bétails, diminution du débit de certaines sources d'eau.	Toutes les sections rurales de la commune.	
Mouvement de terrain (Glissement de terrain / éboulements et effondrement)	Ces phénomènes ont des impacts négatifs sur les vies et les biens des habitants, surtout au niveau des jardins et des bétails.	Petit Fond	300 personnes
		Boucan Boyer	150 personnes
		Pain de Sucre	50 personnes
		Onaville 22	300 personnes
		Haut Jerusalem	500 personnes
		Bois Sède (Belle Fontaine)	10 personnes
		Morne Negie (Belle Fontaine)	15 personnes

3.3 Identification des poches de vulnérabilité locales (facteurs de vulnérabilité)

La République d'Haïti est un pays en situation de grande vulnérabilité face aux aléas naturels par sa position géographique et ses caractéristiques géologiques. La commune de la Croix-des-Bouquets n'échappe pas à cette triste réalité.

Les facteurs de vulnérabilité de la commune sont :

- **Sa position géographique :**
La commune de la Croix-des-Bouquets est composée d'une partie de la Plaine du Cul de Sac et une autre partie en montagne. La dégradation du sol, la déforestation, les constructions anarchiques dans des terrains en pente facilitent les phénomènes comme l'érosion, les glissements et les éboulements de terrain et intensifient aussi les inondations dans les zones basses de la commune qui étaient consacrées dans le temps aux activités agricoles.
- **Le manque d'abris :** il y a aucun bâtiment construit dans la commune pour évacuer la population vulnérable en cas de passage d'un cyclone. Les espaces sélectionnés à ce fait sont généralement des écoles qui ne sont pas équipées pour jouer ce rôle. Et en plus le nombre est totalement inférieur à la population vulnérable. Cet état de fait augmente le risque de pertes en vies humaines.
- **Construction inadaptée :** l'un des plus grands facteurs de vulnérabilité de la commune de la Croix-des-Bouquets est que la grande majorité des maisons des habitants surtout les zones rurales ne sont pas assez solides pour résister aux menaces hydrométéorologiques de grandes magnitudes. Et d'autre sont construites dans de zones à haut risque d'inondation.

4 CAPACITES DE REPOSE DE LA COMMUNAUTE EN CAS DE DESASTRE

4.1 Inventaire des ressources

4.1.1 Organisations Non gouvernementales intervenant dans la Commune de la Croix-des-Bouquets			
Nom de l'organisation	Domaine d'intervention	Zone d'intervention	Contacts
Cooperazione Internazionale (COOPI)	La Gestion des risques et des désastres.	Tiginen ; Marin 23, Varreux 1	Paolo PRINA
Plan			

International			
Mercy Corps	La GRD la relance économique, développement local.	Canaan	Justin COLVARD

Ces institutions peuvent participer dans le renforcement des structures de protection civile existantes dans la section que ce soit au niveau de la prévention, de la préparation et de la réponse. Aussi, elles peuvent contribuer au relèvement de la population après le passage d'un aléa naturel.

La commune a une vingtaine d'institutions sanitaires dont 4 publiques. Il a aussi un comité communal de protection civile (COUC) deux Comité Locale de la protection civile CLPC, une dizaine d'EIC et un comité Local de la Croix Rouge Haïtienne.

4.2 Identification des abris d'urgence

Liste d'identification des abris d'urgence								
Nom de l'institution	Type d'abri (bâtiment construit à cet effet /Ecole/ Eglise/ autres....	Adresse	Capacité	Equipement Oui/ Non Si oui, fiche d'inventaire	Infrastructure WASH		Structure du Bâtiment.	Contact du responsable. Nom et téléphone
					Eau	Toilettes		
Ecole Mixte Etzer Vilaire de Noailles	Ecole	Noailles, 2 ^{ème} Crochus	90 personnes	non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Cameus Jean André Tel. : 3704-2348
Eglise Catholique de la Sainte Famille	Eglise	Noailles, 2 ^{ème} Crochus	150 personnes	non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Daniel Mexil 3819 3186
Ecole Nationale de Sibert	Ecole	Morin	5000 personnes	non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en béton.	Valcin Robenson 3416 2333
Jacques Stephene Alexis	Ecole	Lizon	1000 personnes	non	oui	oui	Structure en mur de bloc et toiture en béton.	Saint Juste Josma 37264170
Lycée National de Dumé	Ecole	Dumé	1000 personnes	non	oui	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Janvier Etzer
Ecole Nationale des Orangers	Ecole	Fugie, 10 ^{ème} Oranger	800 personnes	non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Jean Diony Prinvil 4919 0520

Lycée Breda	Ecole	Canaan 3	1000 personnes	non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Metelus Marlineau
Ecole Nationale Lumane Casimir	Ecole	Village Casimir	1000 personnes	Non	non	oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	
Lycée Lesly François Manigat	Ecole	Onaville 18	7000 personnes	non	non	oui		Paulet Miguel
Ecole Nationale de Grand Chemin	Ecole	1 ^{er} Belle Fontaine	200 personnes	non	Non	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Jackson Baptiste 3187-9031
Hôpital de Roche Blanche		Galetes	500	non	non	non	Structure en mur de bloc et toiture en béton.	Amazan Ricardo 4401-9618
Pinte Costal	Eglise	Bas Tapio	200 personnes	non	non	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Jean Jérôme Estima 37699618
Eglise Evangélique	Eglise	Mabontio , Crochus	200 personnes	Non	non	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Jean Pierre Israel 38088955
Eglise de Dieu par la Foi	Eglise	Chacha, 1 ^{er} Belle Fontaine	500	Non	non	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Past. Julio Paul 4686 8372
Ecole Nationale Lilavois	Ecole	Lilavois	100	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle.	Walnick
Pain de Fatima	Ecole	Varreux I	325 personnes	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en béton.	

Lycée Jacques Premier	Ecole	Petit Bois 1						
Ecole Nationale Charlotin Marcadieu	Ecole	Centre-Ville						
Ecole Baptiste Conservatrice des Orangers	Ecole	10 ^{ème} des Orangers						
Eglise Baptiste de Jérusalem des Orangers.	Eglise	10 ^{ème} des Orangers						

N.B : Il faut noter qu'aucun de ces espaces n'ont été construites à cette fin. De ce fait, ces espaces proposés par la communauté et validés par la DPC nécessitent des travaux d'aménagements avant de leur utiliser comme abris d'évacuation. Par exemple des travaux de renforcements des fenêtres pour éviter la pénétration de l'eau de pluies à l'intérieure des espaces ; des travaux de renforcement des portes, réparation des cuisines et toilettes. Ces espaces méritent aussi des équipements comme : Lampes à piles, couvertures, sac de couchages, récipients d'eau etc...

4.3 Forces et faiblesses des structures institutionnelles liées à la GRD

4.3.1 Forces institutionnelles et organisationnelles

La commune de la Croix des Bouquets est très vulnérable par rapport à sa position géographique et le niveau de pauvreté de la population. Malgré tout, elle dispose d'un certain nombre d'acquis et de potentialités relatives à la gestion des risques et de désastres sur lesquels ce présent plan de contingence pourra capitaliser. Le plan est un outil essentiel utilisé par une institution pour prioriser les zones et aires de travail, organiser et optimiser l'utilisation des ressources, coordonner avec d'autres acteurs, prévoir des situations futures, et en général soit mieux préparée en relation avec l'avènement possible d'évènements de grande magnitude, les structures d'urgences disponibles dans la commune sont :

- Un Comité Communal de Gestion des Risques (Comité Communal de la Protection Civile)
- Des Comités Locaux de la GRD (Comité Local de protection Civile) ;
- Les brigadiers formés et équipés de la commune de Roseaux qui constituent le bras opérationnel du système ;
- Des EIC (Equipes d'Intervention Communautaire) formées et équipées dans plusieurs zones, notamment à Canaan et Tiginen.
- Un Centre d'opérations d'urgence Communal (COU) ;
- Près d'une vingtaine abris provisoires pouvant héberger les gens en cas d'évacuation, même si les abris ne sont pas bien équipés et méritent des travaux de renforcement ;
- Des ressources humaines avec une certaine expérience dans le domaine de la GRD et une certaine motivation aux actions de prévention, préparation et de réponse à l'urgence ;

4.3.2 Faiblesses institutionnelles et organisationnelles

Le Comité communal, tel qu'il est conçu par le niveau central, repose sur un équilibre entre différents acteurs : représentations du gouvernement au niveau de la commune, autorités locales (mairies et CASEC), société civile, organisations non gouvernementales et population en général. Celui de la Croix-des-Bouquets comporte de grandes faiblesses, notamment :

- L'instabilité de la structure (qui fonctionne au gré du changement des autorités locales) ;
- Le manque d'organisation des ressources humaines (pour assurer la rotation régulière du personnel en situation d'urgence)
- L'absence de ressources budgétaires au niveau de la mairie ou au sein des institutions spécifiquement pour la gestion des risques et la réponse aux désastres ;
- L'inexistence d'installations pour le fonctionnement normal du comité communal ;
- La faible capacité des secteurs à intervenir ;

- L'absence de cadre de fonctionnement du Comité (ou des différentes composantes du SNGRD en général). Les responsabilités, le niveau d'engagement et d'autorité, la répartition du temps de travail des fonctionnaires par rapport aux institutions qu'ils représentent et à la hiérarchie de l'entité, en temps normal comme en temps d'urgence, ne sont pas clairement définis. Le niveau et l'étendue de l'autorité de coordination sur les représentants des institutions, les relations entre ces représentants et leur hiérarchie d'origine ne sont pas non plus établis ;
- Le manque de communication ou de concertation entre les membres du comité ;
- Les actions de préparation et de réponse, généralement concentrées sur les menaces hydrométéorologiques, sont menées en retard ; celles de réhabilitation traînent, avec peu de coordination, vu le manque de normes et de procédures de gestion des urgences dans la commune.

4.4 Préparation de la population locale

La capacité de la population à répondre face à une catastrophe au niveau de la commune reste faible, des stocks de contingences disponibles, de la fragilité environnementale, de la diversité des activités génératrices de revenu au niveau communal, de l'état des infrastructures routières, la fragilité sociale, sans oublier de la disponibilité d'un outil de référence en cas de la survenue d'une catastrophe.

Ainsi, au niveau institutionnel, il y a un comité Communal de gestion des risques et de désastres (CCGRD/CCPC), des volontaires communautaires et, qui se chargent d'assurer la sensibilisation des communautés à risque. Le comité local via les points focaux dans lieux stratégiques/ ou à hauts risques facilitent la diffusion des alertes. De même, la population a une assez bonne capacité de réagir face à une situation d'adverse, la plupart des personnes dont les maisons sont inhabitables après une urgence sont hébergées par leur proche (familles, amis, voisins) ; ce qui réduit significativement le nombre des personnes déplacées vers les abris après un désastre naturel. Le déplacement vers les sites d'hébergement communs ou abris provisoires est souvent une solution de dernier recours.

4.5 Leçons apprises de la période 2016-2019

L'amélioration du suivi météorologique, la diffusion de l'alerte et l'implication effective des autorités locales dans la prise de décision ont un impact positif sur la gestion en général des phases d'alerte. Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation avant, pendant et après désastre ;

- L'insuffisance d'institutions pour la prise en charge des actions de gestion des risques et des désastres constituent des faiblesses importantes ;
- L'amélioration du suivi météorologique, la diffusion de l'alerte et l'implication effective des autorités locales dans la prise de décision ont un impact positif sur la gestion en

général des phases d’alerte. Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation avant, pendant et après désastre ;

- L’insuffisance d’institutions pour la prise en charge des actions de gestion des risques et des désastres constituent des faiblesses importantes ;
- Un comité communal qui ne travaille pas en permanence risque d’être démotivé et démobilisé
- Les frictions dans la hiérarchie d’un comité communal constituent un facteur de démotivation et de démobilisation

4.6 Contexte général de la saison 2020.

Les derniers **pronostics pour 2020** réalisés par les prévisionnistes de Weather Channel (canal de nouvelles de la météo en continu : USA) disent s'attendre à 18 tempêtes, dont neuf ouragans et quatre qui pourraient devenir des ouragans majeurs. Concordance des chiffres avec ceux des prévisionnistes d'Accu Weather (compagnie privée américaine) qui prévoient de 14 à 20 tempêtes tropicales et ouragans pour cette année.

- 14 à 18 tempêtes tropicales
- 7 à 9 Ouragans
- 2 à 4 Ouragans majeurs

4.6.1 Noms retenus pour les cyclones en 2020⁵

Chaque saison, on prépare une liste de noms potentiels pour les ouragans à venir. La liste contient un nom pour chaque lettre de l’alphabet (les lettres Q, U, X, Y, Z ne figurent pas dans la liste parce que peu de noms débutent par ces lettres). Ces listes sont révisées tous les six ans et les noms utilisés sont remplacés. Pour l’année 2020, voici la liste de noms :

1	Arthur	8	Hanna	15	Omar
2	Bertha	9	Isaías	16	Paulette
3	Cristobal	10	Josephine	17	Rene
4	Dolly	11	Kyle	18	Sally
5	Edouard	12	Laura	19	Teddy
6	Fay	13	Marco	20	Vicky
7	Gonzalo	14	Nana	21	Wilfred

Les prévisions avancées ici reposent sur une base de données accumulées sur 30 années. Cependant, au cours des années 2017 et 2019, on a eu en Haïti très peu d’activités du point de vue cyclonique et les questionnements sont arrivés de toutes parts, vu que les prévisions annonçaient le pire. On rappelle aux résidents des côtes qu’un seul cyclone avec des éboulements peut en faire une saison active pour eux. Ils doivent donc se préparer avec le plus

⁵*COLORADO STATE UNIVERSITY, FORECAST OF ATLANTIC SEASONAL HURRICANE*
 ABSTRACT: <http://tropical.colostate.edu/>(as of April 2020)

de précautions possibles pour chaque saison, quel que soit le niveau d'activité prédit par les spécialistes. De plus, il est à noter que la saison cyclonique 2021 a de nombreux défis en raison de la situation sanitaire avec la présence du Coronavirus, la faiblesse du système d'alerte et la situation des abris d'évacuation.

La saison cyclonique de cette année est toute particulière en raison de fortes averses enregistrées sur le pays durant le mois mai. Cette situation ayant déjà comme résultat la saturation des sols en eau, l'abattage des arbres par Matthew. Donc, la moindre pluie pourrait engendrer des inondations en tout début de la saison.

Chaque année de juin à novembre, Haïti est soumis aux risques des phénomènes cycloniques pouvant être particulièrement dangereux. Pour s'en protéger, la population devra suivre les consignes données par le Secrétariat Permanent de la Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD), à chaque stade d'alerte.

5 SCENARIO ET HYPOTHESES DE PLANIFICATION

5.1 Scenarior pour un cyclone de catégorie 3

Type d'Aléas		Cyclone	Mouvement de terrain (glissement de terrain/Eboulement)
Fréquence d'Occurrence		Forte (cyclone de niveau 3)	Moyen
Niveau d'impact		Catastrophique	Moyen
Localisation et étendue géographique		Toute la commune de la Croix-des-Bouquets mais les zones les plus affectées généralement sont : Plaine Michaud ; Petit Fond ; Négie ;Gros Morne (Belle Fontaine) ; Bas Canaan ; Onaville 22 ; Bois Dumé ; Butado (Varreux 2) ; Varreux 2, zones « Tiginen ; Dèyè pòs ; Fuji » Lilavois, Rosembert	Petit Fond Boucan Boyer Pain de Sucre Onaville 22 Haut Jerusalem Bois Sède (Belle Fontaine) Morne Negie (Belle Fontaine)
Nombre et pourcentage de population affectée	Morts	40	2
	Blessés	65	5
	Disparus	15	Non déterminé
	Affectés	20,000	150
Durée probable de la phase d'urgence		7 jours	7 jours
Agriculture		- Perte de bétails, de volailles - Plus de 15 hectares de terres inondées, -70% des cultures dévastées, pertes énormes de bétails -Pertes de semences, perte de récoltes	- perte de terrains, - perte de bétail - perte d'habitat

	stockées, perte d'outils : houes, machettes, pioches et râpeaux, etc	
Habitat et relief Infrastructures de services et communication	- Environ 7000 maisons affectées, dont 300 détruites et 1560 toitures enlevées incluant des écoles, des églises, des édifices publics. - Le pont de la rivière crise est endommagé. Les rivières sont en crues. - Vêtements, literie, ustensiles emportés ou sérieusement abîmés. -Dégradation de l'environnement	- 3 maisons endommagées -3 maisons détruites
	-Plus 4 km de routes/rues détruites ou endommagées -Envasement des propriétés sur une hauteur d'au moins 15 cm ;	Obstruction de voies de communication.
Santé et installations sanitaires	Les institutions sanitaires du centre-ville sont inondées.	Non déterminé
Ecoles, églises et autres édifices	-Des églises ... sont dommages - Matériels et archives à 40% emportés ou détériorés par les eaux et emportés par les vents ; - 9 écoles des sections sont affectées, qui regroupent plus d'une centaine d'élèves, sont complètement endommagées, et ont besoin d'être réparés (nettoyage, désinfection, peinture et achat de matériel scolaire)	- 2 maisons endommagées
Economie, alimentation et abris	- Pertes dans le secteur économique et	

	<p>décapitalisation des petits marchands ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'aliments de base et augmentation des prix sur le marché ; - 700 familles sont déplacées et sont dans abris provisoires 	
Besoins prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins alimentaires : riz, farine, sucre, hareng, huile, eau potable, abris, vivres - Besoins non alimentaires : matelas, couvertures, douzaines moustiquaires imprégnée...), médicaments, kits sanitaires, vêtements, fournitures scolaires, équipements de protection de la population - Ressources de santé : médecins, infirmières, Appui psychosocial et matériels d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins alimentaires : riz, farine, sucre, hareng, huile, eau potable, abris, vivres - Besoins non alimentaires : matelas, couvertures, douzaines moustiquaires imprégnée...), médicaments, kits sanitaires, vêtements, fournitures scolaires, protection des populations - Ressources de santé : médecins, infirmières, Appui psychosocial - Secouristes/Brigadiers /EIC
Indicateurs d'alerte précoce	<ul style="list-style-type: none"> - Informations de l'UHM -Bulletin d'alerte météo spéciale ; - Prévision saisonnière ; - Bulletin d'alerte ; - Déboisement ; - Informations de la Direction de la Protection Civile - Qualité des constructions 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des constructions - Positionnement des maisons

Facteurs de déclencheurs d'alerte	<ul style="list-style-type: none"> - Fortes précipitations pendant plusieurs heures ; - Construction anarchique ; - Sols érodés ; -Obstruction des canaux d'évacuation par des alluvions ; - Ensablement des lits de canaux et de rivières ; 	Fortes précipitations pendant plusieurs heures
--	---	--

5.2 Objectifs et stratégies de réponse

Scénario	Objectifs	Stratégie de réponse	Actions de préparation
Populations touchées, conséquences humanitaires et besoins	Evacuer, héberger et nourrir 10 000 familles pendant 15 à 22 jours ; - Nourrir 6 000 familles hors abris pendant 30 jours ; - Fournir un appui psychosocial à 40% des familles hébergées ; - Fournir une assistance financière aux familles des décédés pour l'organisation des funérailles.	Utiliser camion, canot, Cabrouets à bœufs pour évacuer une partie des populations à risques ; - Evacuer à pied une partie des populations à risques ; - Organiser des sites d'hébergement de proximité (dans les sections communales) ; - Distribuer de l'eau, des plats chauds pendant la première semaine, des aliments non cuits et des kits de cuisine à partir de la 2e semaine ; - Utiliser du cash pour l'assistance financière	Propriétaires de véhicules ; - Identification des abris ; - Mobilisation de tentes et de toilettes portables ; - Préparation d'entrepôts ; - Pré positionnement de stocks d'aliments et de matériels ; - Inventaire des cadres disponibles (susceptibles d'intervenir en appui psychosocial) ; - Entente avec dispensaires et hôpitaux
Menaces secondaires	Minimiser les risques d'épidémie, de famine et	Voir Population / Santé et installations sanitaires ; -	Voir santé et installations sanitaires ; - Pré

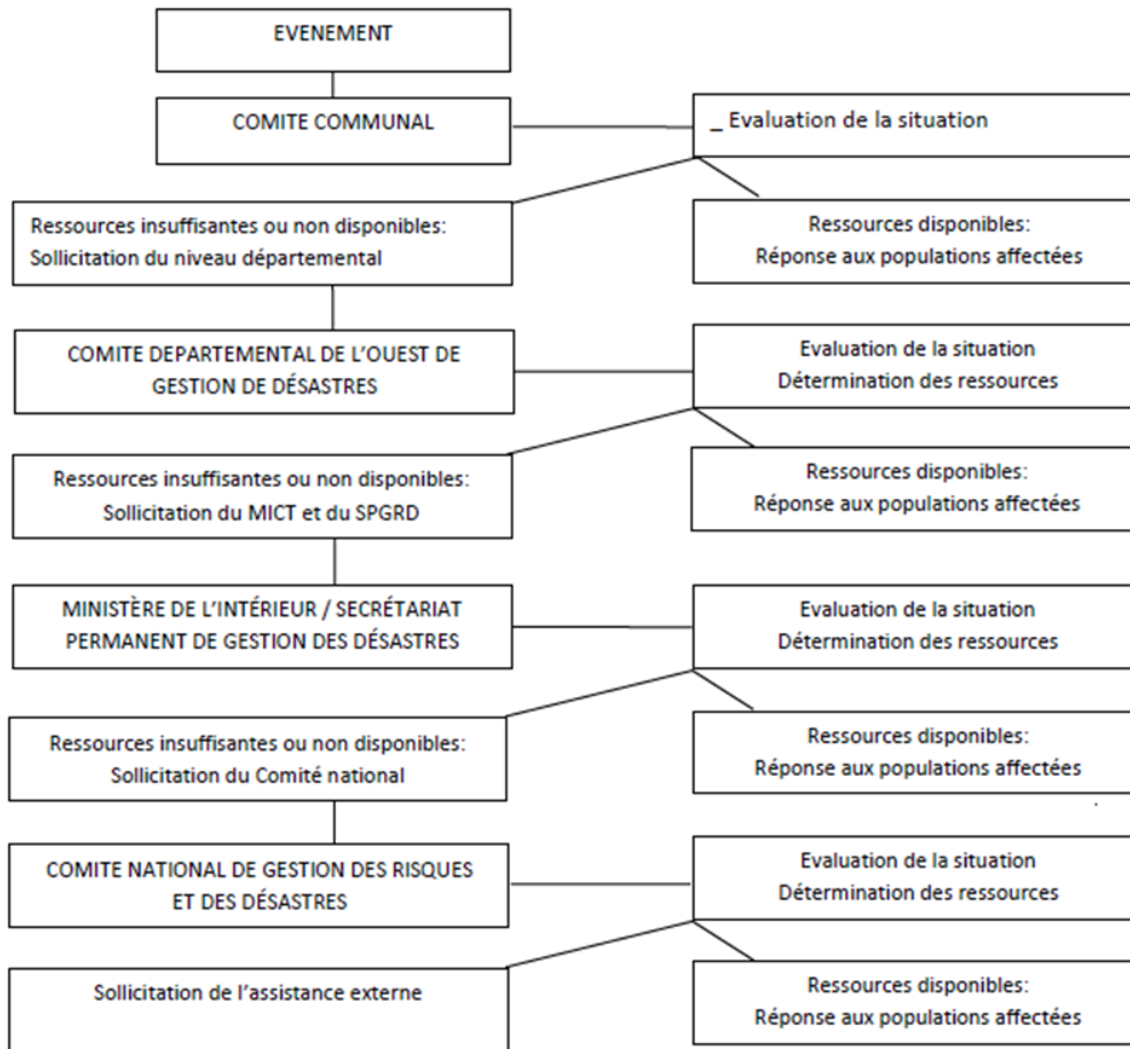
	d'augmentation de la pauvreté.	Accorder crédit, distribuer des semences en utilisant les organes de microcrédit, les ONG ; - Programme Cash for work.	positionnement de fonds et de semences.
Infrastructures de services et de communication	Créer/déblayer des voies d'accès ; - Rétablir les routes endommagées ; - Alimenter la population en eau potable ; -	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Distribution massive d'eau au cours de la première semaine (transport en hélicoptère, à pied et à dos d'animaux) ; - Déblayage des puits.	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Distribution massive d'eau au cours de la première semaine (transport en hélicoptère, à pied et à dos d'animaux) ; - Déblayage des puits.
Infrastructures agricoles	Entreprendre la réhabilitation des terres dégradées et des canaux d'irrigation ; - Fourniture de semences (haricot, céréales, pois, etc.) ; - Appui financier au secteur agricole ;	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Mobiliser les ressources existantes au niveau de WINNER et de Plan Haïti ; - Entreprendre des travaux de conservation de sols et de reboisement.	Mobiliser les ressources existantes au niveau de WINNER, de Plan Haïti et d'autres partenaires ; - Prépositionner de fonds et semences.
Santé et Installations sanitaires	Prendre en charge les 600 blessés ; - Fournir des soins de santé aux familles affectées ; - Minimiser les risques d'épidémie et de famine	Installer un hôpital de campagne de 150 lits ; - Installer des postes de soins dans les zones affectées et utiliser des cliniques mobiles ; - Prépositionner 1 kit de santé 10 000 ; - Conduire une campagne de vaccination, de sensibilisation, de surveillance	Revoir avec le secteur Santé les paramètres de la prise en charge des victimes ; - Démarches auprès du MSPP pour un hôpital de campagne ; - Constituer un stock de médicaments essentiels et de kits d'urgence ; - Constituer des stocks de nourriture et

		épidémiologique ; – Distribuer des kits d'hygiène, des médicaments et du matériel de traitement d'eau ; – Recherche, traitement et enterrement de cadavres d'humains et d'animaux ; – Réhabiliter les installations atteintes	d'eau ; – Formation de secouristes et d'agents de santé ; – Formation en gestion d'afflux de victimes ;
Energie et communications	Rétablir la communication dans les premières 24 à 72 heures ; – Utiliser des groupes électrogènes de support dans les institutions de réponse (COUC, santé, presse et communication, services publics) ; – Rétablir l'électricité et la communication téléphonique au cours de la première semaine ;	Utiliser un système de communication de support, celui de la PNH ; – Utiliser des mégaphones ; – Mobiliser les techniciens qualifiés et concernés avec le matériel nécessaire.	Entente avec la PNH pour l'utilisation de son système de communication de support ; – Mobiliser et prépositionner des groupes électrogènes alternatifs ; – Stocker du matériel de rechange dans des zones non inondables ; – Stocker du carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes.
Ecoles, églises et autres édifices	Aider au nettoyage des bâtiments affectés ; – Aider à la réhabilitation des bâtiments endommagés ; – Appuyer les enseignants ; – Aider à l'acquisition de matériels scolaires en vue de faciliter la reprise des activités scolaires et ecclésiastiques au niveau de	Utiliser les ressources humaines de la commune ; – Programme Cash for work pour le nettoyage et la réhabilitation ; – Distribution ou financement de matériels scolaires ; – Appui financier aux enseignants ;	Négocier des programmes Cash for work avec les ONG sur place ; – Négocier des programmes de réhabilitation d'écoles et d'acquisition de matériels avec les partenaires concernés ; – Pré positionnement de tentes ; – Pré positionnement de

	60% des bâtiments affectés.		matériels scolaires ;
Institutions de service (Mairie, Tribunaux, PNH, BAC, ALI/DGI, Office d'Etat civil, ONI, BEC, CIC, BED, CRH, radios...)	Aider au nettoyage des bâtiments affectés ; – Aider à la réhabilitation des bâtiments endommagés, afin de les rendre opérationnels	Utiliser les ressources humaines de la commune ; – Programme Cash for work pour le nettoyage et la réhabilitation.	Négocier des programmes Cash for work avec les ONG sur place
Habitat et relief	– Distribution de vêtements, de matelas, de couvertures, d'ustensiles de cuisine ; – Aider à la réparation de 40% des maisons endommagées ; – Aider à la reconstruction de 25% des maisons détruites ; – Aider à la réhabilitation de l'environnement.	Subventionner directement les bénéficiaires ; – Distribution de matériau de construction ; – Construction de seuils avec des plantules de vétiver.	Collecte et pré positionnement de : vêtements, d'articles de literie et d'ustensiles ; – Subventions et distribution à négocier en fonction des disponibilités ; – Organisation de pépinières.
Autres impacts	Aider à la réhabilitation des petits commerçants et agriculteurs touchés ; – Renforcement de la sécurité (convois, entrepôts, points de distribution, personnel...).	Subventionner directement les petits commerçants et agriculteurs touchés ; – Collaborer avec la PNH pour la prévention des problèmes d'insécurité ; – Utiliser les scouts d'Haïti, les JA.	Négocier des programmes de subventions avec les ONG locales ; – Identifier zones d'insécurité avec les CASEC et les ASEC ; – Plans de sécurité à développer et placer en annexe au plan de contingence.

6 CADRE DE COORDINATION DE LA REPONSE

6.1 Organigramme du processus de la réponse



6.2 Activation du plan

Le Plan de contingence est automatiquement activé et entre en application dès la réception des bulletins météorologiques émanant des services officiels du gouvernement, des services techniques départementaux ou en cas de désastre inattendu. Son activation correspond à celle du Centre d'opérations d'urgence (COUC) suivant l'organigramme établi et la planification entendue. Le Maire, l'un des adjoints ou la personne désignée suivant l'organigramme est censé donner le signal de l'activation. Mais avec ou sans signal, en cas de danger imminent ou de désastre inattendu, les membres du COUC se rendent sans délais au local désigné pour commencer les opérations.

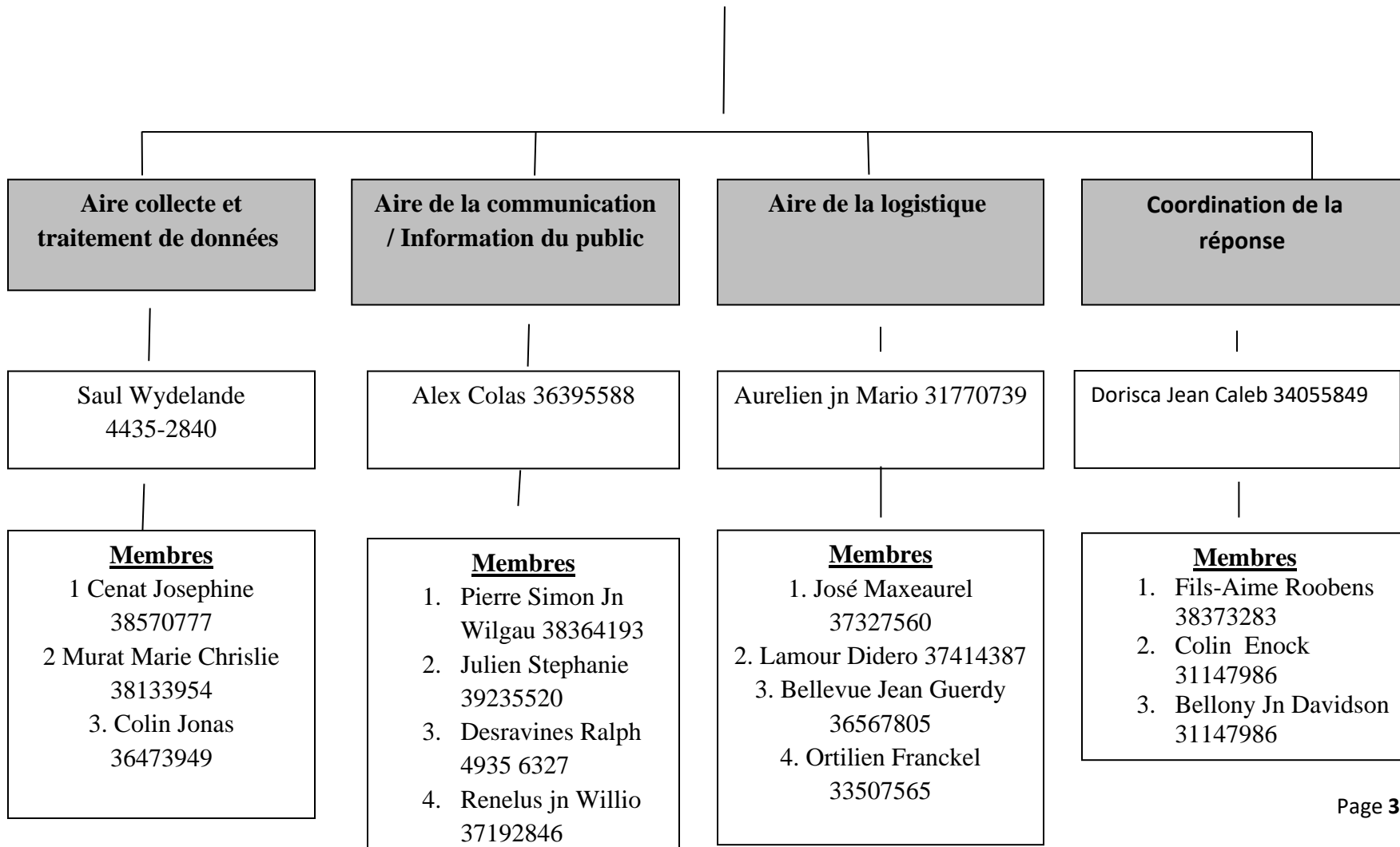
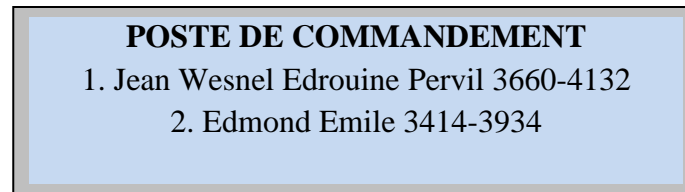
L'action du Plan de contingence s'arrête à la fin de la situation d'urgence où il est désactivé formellement par la personne en charge de la gestion de l'urgence. A sa désactivation, les plans de relèvement et de réhabilitation sectoriels entrent en œuvre sous la coordination du Comité de gestion des risques et des désastres.

Le Plan de contingence local comprend trois phases : (1) l'alerte ; (2) la phase d'urgence qui comprend (a) l'évacuation des personnes et (b) la prise en charge des personnes dans les abris provisoires ou qui sont dans le besoin (c) la reprise des services de base ; (3) la reprise immédiate des activités.

6.3 Les phases du plan de contingence

Les phases de la contingence	Durée	Responsabilités
Alerte	Variable	UHM, DPC, CDGRD, CCPC, CLPC, CASEC, PNH, CRH
Phase d'urgence	1 ^{er} -15 ^{ème} jour	
Evacuation des victimes ou potentiels victimes	2-3 jours	CASEC/CLPC, COUL PNH, Service Transport Dignité, CRH, EIC
Prise en charge des personnes sinistrées (offre de services de base)	15 jours	CASEC, COUL, ONG
Remise en fonctionnement des services de base	15 jours	CASEC, MTPTC, MARNDR, MSPP, DINEPA, ONG
Phase de reprise des activités	5^{ème} – 60^{ème} jours	
Retour des personnes dans leur famille	5 -20 ^{ème} jours	CASEC, CCPC, PNH, MTPTC, MAST, CRH, ONG
Investissements essentiels sectoriels facilitant la reprise	10-60 ^{3ème} jours	Ministères sectoriels et ONG
Mise en place des activités préparatoires au relèvement précoce	45 ^{ème} jour-fin phase de contingence	Ministères sectoriels et ONGs

6.4 Organigramme et Gestion du Centre d'Opération d'Urgence



1.-Qui prend charge en cas d'urgence ?

Institution	Personne	Adresse de bureau	Adresse domicile	Tél. domicile et Cell.
Mairie	Jean Wesnel Edrouine Pervil			3660-4132

Ou en absence du Wesnel Edouine le Coordonnateur technique monsieur Edmond Emile prendra en charge. Adresse : Duval 24#7 Tel. : 3414-3934

Institution	Personne	Adresse de bureau	Adresse domicile	Tél. Domicile et Cell.
CCPC	Edmond Emile		Duval 24 # 7	3414-3934

Ou, en absence du Coordonnateur Technique

Institution	Personne	Adresse de bureau	Adresse domicile	Tél. Domicile et Cell.
Croix Rouge Haitienne	Pierre Louis Gilbert			3707-7368

2.- En cas d'urgence, le COUL de Fond Cochon seréunit, composé des personnalités suivantes :

Institution	Personne	Adresse de bureau	Adresse du domicile /E-mail	Tél. domicile et Portables
Mairie	Jean Wesnel Edrouine Pervil			3660-4132

	Edmond Emile		Duval 24 # 7	3414-3934
Croix Rouge Haïtienne	Pierre Louis Gilbert	Local du COUC	Onaville 22	3707-7368
Education	Altidor Jckson			
Justice	Point-Du-Jour Sainvoyel			48763467
	Saul Wydelande			4435-2840
	Alex Colas			36395588
	Aurelien jn Mario			31770739
	Dorisca Jean Caleb			34055849
	Cenat Josephine			38570777
	Murat Marie Chrislie			38133954
	Colin Jonas			36473949
	Pierre Simon Jn Wilgau			38364193
	Julien Stephanie			39235520
	Desravines Ralph			4935 6327
	Renelus jn Willio			37192846

	José Maxeaurel			37327560
	Lamour Didero			37414387
	Bellevue Jean Guerdy			36567805
	Ortilien Franckel			33507565
	Fils-Aime Roobens			38373283
	Colin Enock			31147986
	Bellony Jn Davidson			31147986

3. - Le COU de la Croix des Bouquets se réunit à l'adresse ci-dessous :

Institution	Adresse	Téléphone	Personne contact
Centre d'opérations d'urgence	Rue des Forts (à côté de la Prison)		Coordonnateur Technique, Edmond Emile. Tel. : 34143934

Ou, si le local du bureau du Centre d'Opération d'Urgence est affecté, le COUC se réunit à :

Institution	Adresse	Téléphone	Personne contact
Mairie	Rue Sténio Vincent # 215 / Place Beauvais # 44	3660-4132	Jean Wesnel Edrouine Pervil

Ou, si la Mairie est affectée, le COUL se réunit à :

Institution	Adresse	Téléphone	Personne contact
SEPIC	Rue Accul espagnol		<i>Wilgaud P.Simon</i>

4.- Le COUC avertit les personnalités suivantes :

Institution	Personne	Adresse de bureau	Tél. bureau	E-mail
CDGRD	Enrico CLAUDE		48913872	

5.- Les personnalités ci-après prennent la charge d'avertir :

Personnes	Personnalités à avertir	Tél. portable	E-mail	Tél. domicile
------------------	--------------------------------	----------------------	---------------	----------------------

Nom du Directeur de la DPC	CTD Enrico CLAUDE	48913872		
----------------------------	-------------------	----------	--	--

6.5 ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR LA GESTION DE L'URGENCE PAR COORDINATION OU AIRE

Coordination	Avant	Pendant	Après
Coordination technique Ou poste de commandement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des bulletins météorologiques avec la coordination de l'information et de communication - Convocation des membres à des rencontres de préparation - Activation du centre d'opération d'urgence - Coordonne les activités du COUC - Echanger des informations avec le niveau communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la relation avec les autorités communales et locales - Partager les informations avec les autres coordinations - Suivi avec les autres commissions sur les actions entreprises - Partage des informations avec le niveau communal - Suivi des bulletins 	<ul style="list-style-type: none"> - Désactivation du centre d'opération d'urgence - Coordonne les autres actions avec les coordinations - Coordonne les actions de réponse avec les secteurs et les ONGs. - Organise des rencontres de coordination - Suivi des rapports d'évaluation (EDAB)
Coordination /Aires Information et Communication et traitement de données	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la liste des contacts tant pour le CL, CC et CD - Réunion du COUL en cas d'imminence - Réception/Acquisition de Bulletins météorologiques émis par SPGRD/UHM et relayés par le CDPC - Vulgarisation des bulletins à la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance de contact avec les responsables à l'intérieur et à l'extérieur de la commune - Partage des informations reçues des localités avec le CDPC 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec les communautés pour la collecte des premières informations - Communication progressive des informations au CDPC - Suivi / annonce la levée de l'alerte

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des Centres d'hébergement - Contact avec les responsables des Centres d'hébergement - Suivi à la diffusion des Spots et consignes préconisées par le SNGRD - Distribution d'Affiches - Installations de banderoles - Evacuation des personnes dans les zones à risque 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la situation 	
Coordination Logistique	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des institutions partenaires - Inventaires des ressources disponibles (Humaines, Matérielles, Logistiques, Financières) chez les partenaires - Enregistrement / Gestion des volontaires - Identification / Inventaire des familles/personnes habitant les zones à risque - Identification des besoins éventuels - Identification des refuges et leur état d'accueil - Identification des partenaires et leur capacité de stockage - Elaboration de protocoles d'utilisation des ressources disponibles chez les partenaires. - Identification des moyens d'accès de secours et d'autres alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion dans les abris provisoires / refuges - Maintenance de contact avec le CD - Réunion sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources nécessaires - Suivi dans la gestion des abris provisoires - Inventaire des voies d'accès - Libération des voies d'accès pour la conduite des opérations de réponse - Suivi Enregistrement / Gestion des volontaires - Gestion des stocks - Enregistrement des Dons - Préparation de rapport de gestion des Dons
Coordination Réponse	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des Ressources - Inventaire et enregistrement des Volontaires - Contact avec les brigadiers, les équipes d'intervention communautaire (EIC) - Renforcement de partenariat Contact avec les Responsables des Établissements / Abris 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion dans les abris provisoires / refuges - Maintenance de contact avec le CD - Maintenance de contact avec les brigadiers, les 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation Rapide de la situation - Déploiement d'équipes sur le terrain pour l'évacuation - Préparation des rapports sur les dégâts et les besoins

	provisoires - Préparation des guides/protocoles / accords de principes sur l'utilisation des stocks	équipes d'intervention communautaire (EIC) - Réunion sectorielle - Inventaire de stock - Assistance dans les abris	- Soumission de demandes d'assistance aux instances concernées - Distribution de l'assistance immédiate - Suivi dans les abris - Communication des rapports progressifs au CD
--	--	---	--

7 PROCEDURES D'ALERTE AU NIVEAU LOCAL/ CHAINE DE COMMUNICATION

Phase d'alerte	De qui	A qui	Actions	Moyens de Communication
PRE-ALERTE 1 72 h avant l'arrivée du phénomène	CDPC	CCPC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphone, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	Maire	CCPC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations Inter	Transmission des bulletins d'alerte	

		Partenaires		
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC	Vérification des moyens d'intervention des secteurs	Convocation d'une réunion et rapports d'inventaire des secteurs
PRE-ALERTE 2 36 à 48h avant le phénomène	CCPC	CASEC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmissions des bulletins d'alerte	
	CL	Elus locaux	Transmissions des bulletins d'alerte	
	CL	ONGs partenaires	Transmissions des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmissions des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CL	EIC	Mobilisation des moyens d'intervention	
	CL		Activation du COUL	

	De qui	A qui	Actions	Moyens de Communication
ALERTE 1 15 à 24h avant la menace	CCPC	CASEC		Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations Inter partenaires	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CL	Institutions étatiques	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC		
	CASEC	Comité local, élus	Evacuation	

		locaux		
	CL	Début Evacuation /mise en abri	Requête d'aide supplémentaire	
ALERTE 2 Confirmation du passage du phénomène	CCPC	Membres du CL		Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	Comités Locaux		Téléphones, SMS, Presse
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations inter partenaires	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Institutions étatiques	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC	Transmission des bulletins d'alerte	
		Population	Evacuation /mise en abri /Interdiction de circuler	

7.1 Chaîne de communication au niveau local

Avant l'arrivée de la menace

Menace identifiée

7.1.1 Information descendante c'est-à-dire de haut en bas

Responsable CRH Communal
Roland Palmé
Tel :3417-0383



Responsable CRH Local
Nom : Pierre Louis Gilbert
Tel : 3707-7368

Responsable CTD
Enrico CLAUDE
tel : 48913872



Responsable CCPC/Mirie
Nom : Edmond Jn Emile
Tel : 3414-3934



Membres CLPC
Saint AngeLanchie (Varreux 2) 3888 5320
Jean Le Grand 3746 0144
Saint Fleur Jn Clervil 37040411



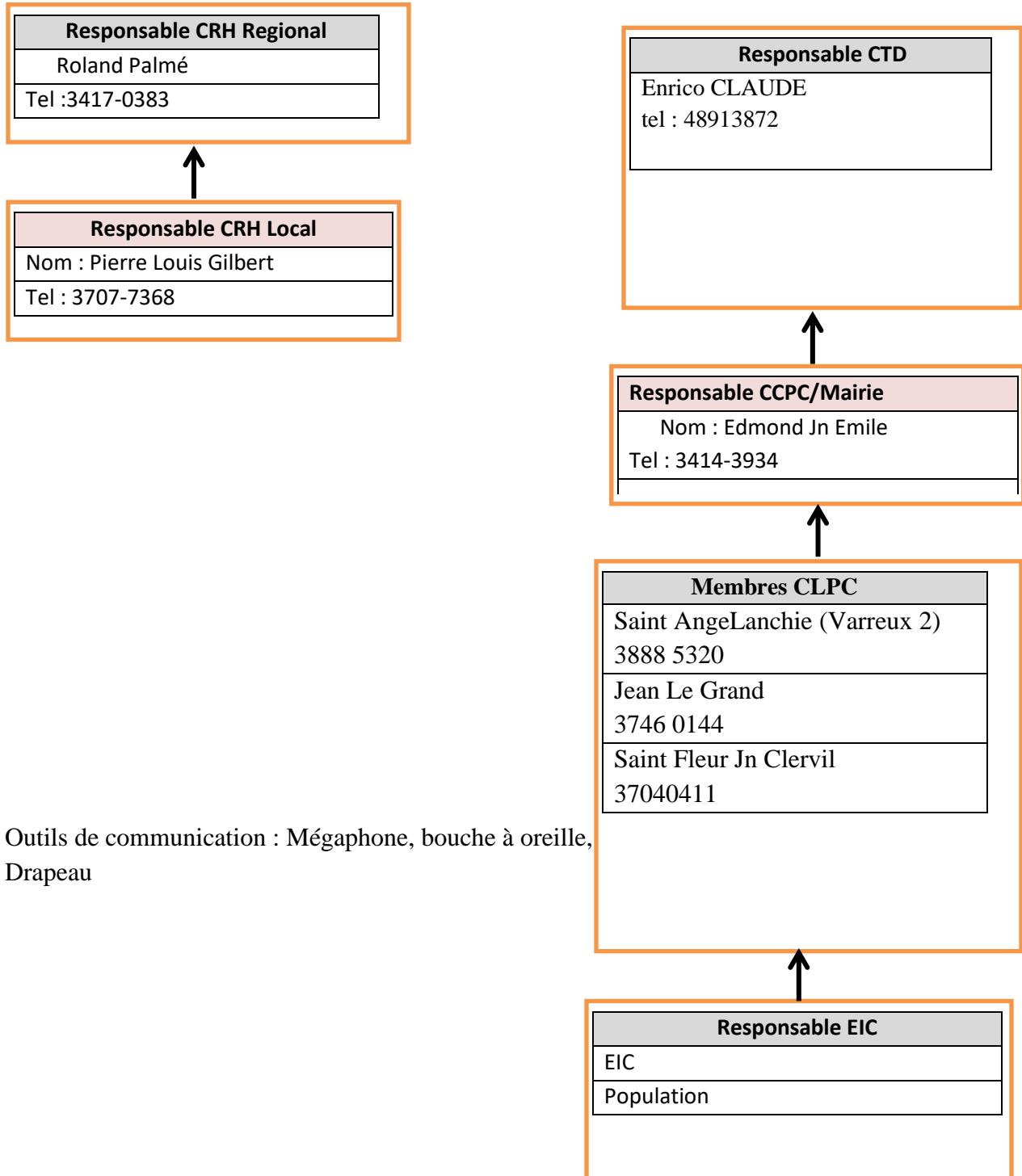
Responsable EIC
EIC / Population

Outils de communication : Mégaphone, bouche à oreille, Drapeau

Pendant ou après l'arrivée de la menace

Désastre identifié

7.1.2 Information remontante c'est-à-dire de bas en haut



Outils de communication : Mégaphone, bouche à oreille, Drapeau

8 ANNEXE

TDR Plan de contingence Croix des Bouquets

Direction des statistiques et démographiques et sociales, rapport mars 2015,

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/estimat_poptotal_18ans_menag2015.pdf

Plan de contingence commune Croix des Bouquets, Document 2018B2019

Données cartographiques Croix des Bouquets, CIAT - Comité Interministériel

D'Aménagement du Territoire,

http://ciat.bach.anaphore.org/archives/search?filter_field=cGeogname&filter_value=Vareux+%28Croix+des+Bouquets%2C+Ouest%2C+Ha%C3%Afti+%3B+section+communale%29&clear_filters=1